



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E117080

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2025

ÉDITÉ LE 28/04/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1974

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC BRON 301340584

Siret : 301 340 584 07322

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58.763.113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE

120 IMPASSE DES PRELES  
84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 32 44 82

Portable :

Site Internet :

E-mail : fabienne.merite@engie.com

Responsabilité légale :

PONS BENOIT PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                                                         | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 14/09/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                    | Date d'attribution |
|-------------------------------|--------------------|
| o Pompe à chaleur : chauffage | 01/01/2021         |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE MARSEILLE  
IMMEUBLE LE PRADO FARGES  
2 BIS RUE FARGES  
13008 MARSEILLE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.